

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

REHABILITATION THERMIQUE DE 3 RESIDENCES SUR GRENOBLE (38)

« CHORIER » 5/7 RUE NICOLAS CHORIER
« BEVIERE I, II » 65 ET 67 RUE ABBE GREGOIRE
« BEVIERE III » 63 RUE ABBE GREGOIRE

Marché de maîtrise d'œuvre - Réhabilitation thermique de 3 résidences (21, 49 et 38 logements locatifs sociaux)

- 1. Maître d'Ouvrage :** S.A.I.E.M. GRENOBLE HABITAT
- 2. Mode de passation du marché :** Procédure adaptée
- 3. Objet du marché :** Marché de maîtrise d'œuvre - Réhabilitation thermique des résidences « Chorier », « Bévière I et II » et « Bévière III » – 108 logements locatifs sociaux)

Le maître d'œuvre se verra confier un contrat de maîtrise d'œuvre de type mission de base étendue aux études d'exécution et à l'OPC.

2 lots :

- Lot 1 : marché de maîtrise d'œuvre – résidence « Chorier »
- Lot 2 : marché de maîtrise d'œuvre – résidences « Bévière I et II » et « Bévière III »

- 4. Type d'entreprises appelées :** La présente consultation est ouverte aux équipes de maîtres d'œuvre dont la composition devra inclure au moins les compétences professionnelles relatives aux disciplines suivantes :

CO-TRAITANCE OBLIGATOIRE

- o Etudes architecturales (mandataire)
- o Etudes techniques en fluides, thermique et électricité
- o Etudes économiques de projet
- o Ordonnancement, pilotage et coordination

- 5. Modalités d'obtention du dossier de consultation :** Par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr

- 6. Date limite de réception des offres :** Le MERCREDI 22 JUIN à 18 heures.

- 7. Adresse où les offres doivent être transmises :** Par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr

- 8. Justifications concernant la qualité et les capacités juridiques, techniques, économiques et financières des candidats :** à l'offre de prix devront être jointes impérativement les pièces énumérées au Règlement de la Consultation.

- 9. Critères de jugement des offres :** se reporter au Règlement de la Consultation

10. Durée de validité des offres : le délai pendant lequel les candidats restent engagés par leur offre est de 120 jours à compter de la date de remise des offres

11. Renseignements complémentaires :

GRENOBLE HABITAT

Aurélien ADAM - Technicien du Patrimoine – Tél : 04.80.42.01.89

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 23/05/2022

